

Dossiers chauds sur la Colline

Décembre 2017



LA FEDERATION
CANADIENNE
DES SYNDICATS
D'INFIRMIERES
ET INFIRMIERS

Les infirmières
et les infirmiers
du Canada

Leadership relatif aux politiques

Rencontre avec les premiers ministres pour améliorer l'accès aux services de santé mentale

Dans le cadre de la réunion annuelle des premiers ministres à Edmonton, en juillet dernier, la FCSII a organisé, à l'intention des premiers ministres, un autre déjeuner axé sur les politiques. Le déjeuner a connu un grand succès.

Cette année, cette activité de la FCSII a mis l'accent sur les services de santé mentale et les propositions pour maximiser les 5 milliards \$ de fonds fédéraux ciblés alloués à la santé mentale. Ces fonds seront versés aux provinces et aux territoires sur une période de 10 ans. Huit provinces et territoires, y compris sept premiers ministres, ont participé à cette activité, intitulée *L'accès par l'innovation : maximiser le financement fédéral de la santé mentale*.

Deux conférenciers d'honneur ont pris la parole, notamment l'honorable Michael Kirby, ancien sénateur et président fondateur de la Commission de la santé mentale du Canada, et Big Daddy Tazz, humoriste canadien et conférencier spécialiste de la motivation.

Les dirigeants de syndicats infirmiers ont communiqué un message très clair aux premiers ministres en soulignant la nécessité d'un meilleur accès aux services de santé mentale, y compris la couverture des services de counseling par le régime d'assurance-maladie du Canada.

DANS CE NUMÉRO

PAGE

- Leadership relatif aux politiques UN
- Législation et accords commerciaux TROIS
- Mises à jour – politiques de la santé TROIS
- La FCSII sur la Colline et 2018 CINQ



Rachel Notley, première ministre de l'Alberta, souhaite la bienvenue aux participants au déjeuner axé sur les politiques.



Il faut des politiques axées sur la sécurité à domicile, et davantage de personnel infirmier dispensant des soins à domicile, si nous voulons diminuer les risques encourus quotidiennement par les patients et le personnel infirmier.



Linda Silas
Présidente de la FCSII

Rencontre avec les ministres de la Santé provinciaux et territoriaux pour améliorer la sécurité des soins à domicile



Dans le cadre de la rencontre annuelle des ministres de la Santé, en octobre dernier, la FCSII a rassemblé des ministres et des sous-ministres de la Santé des 13 provinces et territoires pour parler des soins à domicile.

La FCSII a soumis des recommandations en matière de politiques des soins à domicile et a mis en relief le besoin de mettre la sécurité des patients et des travailleurs de la santé en premier, grâce à une dotation en personnel adéquate et pertinente.

La conférencière invitée était Marilyn Macdonald, expert en soins à domicile et professeur à l'Université Dalhousie. Elle a présenté les dernières données issues d'études sur les politiques en matière de sécurité des soins à domicile.

La FCSII a fait plusieurs recommandations aux ministres de la Santé pour améliorer la sécurité des soins à domicile pour les clients, les soignants et les fournisseurs de soins de santé.

RECOMMANDATIONS DE LA FCSII POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES SOINS À DOMICILE

Soins à domiciles gérés par le personnel infirmier et interventions qui comprennent :

- 1 *Une politique de sécurité à la maison*
Des évaluations pertinentes, et en temps opportun, des personnes âgées ou patients, ainsi que des interventions recevant le soutien d'une équipe de soins complète
- 2 *Une gestion continue des soins par l'infirmière principale afin d'assurer un accès fluide et en temps opportun aux fournisseurs de soins*
- 3 *Éducation et soutien pour tous les membres de l'équipe, y compris les soignants naturels non rémunérés, et compétences de base pour les préposés au service de soutien de la personne et aux aides*



Ministres et sous-ministres de la Santé avec des représentants de la FCSII et des syndicats infirmiers provinciaux lors d'une activité de la FCSII axée sur les politiques. (CP images Walter Tychnowicz)

Législation et accords commerciaux

Projet de loi C-4

La FCSII est ravie de l'adoption du projet de loi C-4 en juin 2017. Ce projet de loi annule des projets de loi antérieurs qui allaient à l'encontre des droits des travailleurs et qui ont été adoptés par l'ancien gouvernement conservateur. Le projet de loi C-4 annule l'ancien projet de loi C-525, qui éliminait la vérification des cartes à l'échelle fédérale, et le projet de loi C-377, qui établissait des exigences, onéreuses et injustes, en matière de production de rapports par les syndicats. Ces exigences ne s'appliquaient pas aux autres organisations au Canada, et menaçaient la confidentialité des travailleurs syndiqués. L'adoption du projet de loi C-4 va consolider les droits des travailleurs du Canada.

Projet de loi C-65

Le 7 novembre, le gouvernement fédéral a présenté le projet de loi C-65, *Loi modifiant le Code canadien du travail, afin de stopper le harcèlement et la violence au travail*. Le projet de loi vise une meilleure prévention du harcèlement et de la violence dans les milieux de travail fédéraux. Bien qu'il ne s'applique pas aux membres de la FCSII, le projet de loi couvre le personnel infirmier des services publics fédéraux et offre une référence importante pour améliorer les normes de santé et de sécurité au travail dans le secteur de la santé.

Négociations commerciales

ALENA

Au cours de l'été, le gouvernement des États-Unis a amorcé la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) avec le Canada et le Mexique. Une entente commerciale renouvelée pourrait avoir un impact sur les soins de santé, y compris le prolongement de la durée des brevets des nouveaux médicaments sur ordonnance, à coût élevé, et la possibilité d'ouvrir les services de soins de santé aux investissements étrangers.

La FCSII rencontre régulièrement les fonctionnaires canadiens afin de protéger le système canadien des soins de santé des investissements étrangers et pour prévenir d'autres augmentations du coût des médicaments.

AECG

En 2017, le Canada a complété la mise en œuvre de l'Accord économique et commercial global (AECG). Bien que principalement commercial, l'AECG comprend des dispositions qui pourraient prolonger la durée des brevets des médicaments sur ordonnance au Canada. Certains économistes estiment que cela pourrait coûter, au Canada, jusqu'à 1 milliard de dollars supplémentaires par année.

La FCSII est inquiète car ces changements potentiels pourraient avoir un impact négatif sur l'accès aux médicaments nécessaires et, aussi, parce que les entreprises et les gouvernements devront payer davantage en raison de l'augmentation des primes d'assurance couvrant les médicaments sur ordonnance.

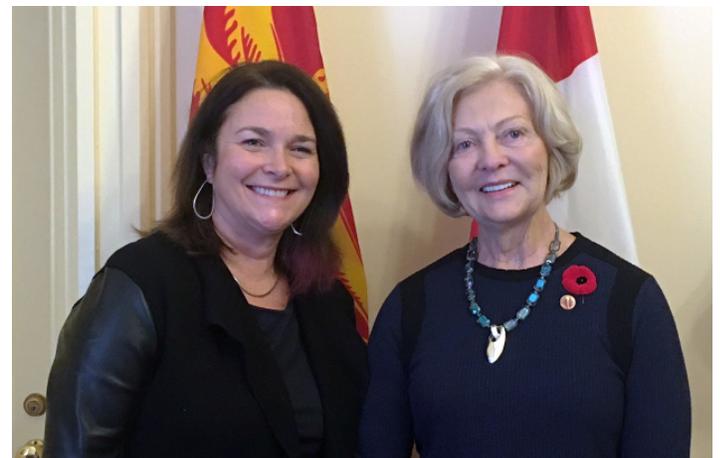
Mises à jour – politiques de la santé

ESPT

Le projet de loi C-211 veut créer un cadre fédéral relatif à l'état de stress post-traumatique (ESPT). Le projet de loi vise à améliorer la cueillette de données et la prestation des services offerts au personnel militaire, aux agents de la GRC, agents correctionnels, pompiers, et ambulanciers paramédicaux.

Dès le départ, la FCSII a affirmé qu'il était inacceptable d'exclure arbitrairement le personnel infirmier et les autres travailleurs de la santé d'un projet de loi sur l'ESPT lié au travail. Des représentants de la FCSII ont rencontré Todd Doherty, député à l'origine du projet de loi, et de nombreux députés et sénateurs des trois principaux partis fédéraux.

Le projet de loi C-211 a été adopté, en juin, à la Chambre des communes et est maintenant devant le Sénat. Plusieurs sénateurs ont manifesté leur appui à la position de la FCSII d'amender le projet de loi. Nous allons continuer à déployer des efforts en 2018.



Linda Silas, présidente de la FCSII, avec Carolyn Stewart-Olsen, sénatrice (Parti conservateur) et infirmière autorisée, lors d'une réunion pour parler du projet de loi C-211 sur l'ESPT.



Canada's Nurses-CFNU

« C'est bon d'entendre, à la rencontre d'aujourd'hui, que la sénatrice Stewart-Olsen appuie l'ajout du personnel infirmier au projet de loi C-211, cadre fédéral relatif à l'ESPT, w/ @CFNUPresident. »

- @CFNU, 31 OCT



(De gauche à droite) Adrienne Silnicki, Coalition canadienne de la santé, Kat Lanteigne, BloodWatch, et Paula Doucet, présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, lors d'une conférence de presse sur la Colline du Parlement le 21 novembre



Présidente de la FCSII, Linda Silas, avec Ginette Petitpas Taylor, nouvelle ministre fédérale de la Santé

Régime public d'assurance-médicaments

Depuis dix ans, la FCSII mène une campagne, de concert avec de nombreux alliés, pour mettre en place un régime national d'assurance-médicaments au Canada. Des progrès importants ont été faits en 2017. Le Comité permanent de la santé de la Chambre des communes vient de terminer les audiences tenues dans le cadre de son étude du régime public d'assurance-médicaments, et prévoit publier des recommandations au début de l'année 2018. Le directeur parlementaire du budget, non-partisan, a fait les calculs et a déterminé que, dans le pire des scénarios, un régime public d'assurance-médicaments permettrait au Canada d'économiser 4,2 milliards \$ par année. Nous savons que de meilleurs scénarios sont possibles.

La FCSII est fière d'appuyer le lancement de la campagne 2017 du [Congrès du travail du Canada](#) pour mettre en place un régime public d'assurance-médicaments. [Consultez leur site Web à unrégimepourtous.ca](#)

Plasma privé

En 2017, une deuxième clinique à but lucratif de collecte de plasma a ouvert ses portes au Canada, cette fois à Moncton. La Société canadienne du sang a signalé un déclin du nombre de donateurs à leur clinique de Saskatoon, probablement en raison de la concurrence exercée par la clinique à but lucratif située à proximité et rémunérant les donateurs de plasma. La FCSII et les défenseurs canadiens des soins de santé sont très inquiets par rapport à ces courtiers en sang qui menacent la sécurité de nos réserves en sang et notre système public d'approvisionnement en sang, un système qui sauve des vies. Paula Doucet, présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, a participé, au nom de la FCSII, à une conférence de presse le 21 novembre 2017, pour marquer le 20^e anniversaire de l'Enquête sur le scandale du sang contaminé, et pour demander au gouvernement fédéral de protéger notre système public d'approvisionnement en sang et interdire la commercialisation du sang au Canada.

Financement fédéral des soins de santé

En 2017, le gouvernement fédéral a signé des ententes bilatérales avec les provinces et les territoires relativement au financement des soins de santé. Malheureusement, ces ententes signifient des réductions de milliards de dollars par année comparativement aux ententes antérieures. Par conséquent, la pression financière croissante exercée par le vieillissement de la population ne sera pas allégée. En raison de la diminution des fonds venant d'Ottawa, les provinces devront supporter un fardeau financier de plus en plus lourd au cours des 10 prochaines années.

La FCSII s'oppose à ces compressions. Selon nous, le gouvernement fédéral doit faire sa juste part dans le secteur de la santé afin de maintenir la qualité des services pour toutes les personnes du pays.

Privatisation et affaire Cambie

La privatisation et la course aux profits au sein de notre système de soins de santé continuent de menacer la qualité des services dispensés. Selon un rapport publié cette année par la Coalition ontarienne de la santé, 88 cliniques médicales privées facturaient des frais d'utilisation supplémentaires aux patients et vendaient des services médicalement nécessaires. Cela va à l'encontre de la *Loi canadienne sur la santé*.

En C.-B., le Dr Bryan Day, propriétaire d'une clinique privée, poursuit en justice le régime d'assurance-maladie et tente ainsi de créer un système de soins de santé à deux vitesses. Sa cause, devant le tribunal, reprendra au début de 2018. La FCSII va continuer à défendre le système public d'assurance-maladie et de promouvoir des solutions innovatrices pour améliorer la qualité des soins.

« Au Nouveau-Brunswick, nous sommes directement témoins de la menace, engendrée par les compagnies privées de collecte de sang, à notre système fragile de collecte de sang. Sans consultations publiques, Santé Canada a accordé un permis à une compagnie privée qui a ouvert ses portes à Moncton, et qui est en concurrence directe avec notre système public. »

- PAULA DOUCET, PRÉSIDENTE DU SIINB

La FCSII sur la Colline

Exposé devant un comité parlementaire

Linda Silas, présidente de la FCSII, a été invitée à présenter la perspective du personnel infirmier devant le Comité permanent des ressources humaines dans le cadre de leur étude « Promotion de l'intégration et de la qualité de vie des aînés canadiens. »

Lors de cette rencontre, en octobre dernier, Linda a présenté les recommandations de la FCSII relativement à une politique des soins à domicile axée sur la sécurité et à un régime national d'assurance-médicaments. Ce régime et de meilleurs soins à domicile sont essentiels pour améliorer la qualité de vie des aînés au moment où la population canadienne vieillit.



Canada's Nurses-CFNU

« Les aînés ont besoin de #soinsàdomicile axés sur la sécurité + #régimepourtous pour une meilleure qualité de vie. Voilà le message communiqué aujourd'hui aux députés membres du comité HUMA. »

- @CFNU, 31 OCT

Rencontre avec la nouvelle porte-parole de l'opposition en matière de santé

En septembre, Linda Silas a rencontré Marilyn Gladu, nouvellement nommée porte-parole en matière de santé pour le Parti conservateur. Elles ont parlé des soins de santé et des enjeux importants aux yeux du personnel infirmier du Canada. La députée Gladu est une fière maman d'une infirmière de l'Ontario.

Linda a été assurée de son appui à l'ajout du personnel infirmier au projet de loi C-211, législation visant un cadre fédéral relatif à l'ESPT.

Rencontre avec le secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé

En juin, Linda Silas a rencontré Joël Lightbound, ancien secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé. Il a maintenant changé de fonction. Linda lui a parlé des préoccupations de la FCSII au sujet de l'exclusion arbitraire du personnel infirmier du projet de loi C-211, législation visant à créer un cadre fédéral relatif à l'ESPT.

La FCSII a demandé l'intervention de la ministre pour amender le projet de loi ou pour rassurer, publiquement, le personnel infirmier du Canada et leur dire qu'ils ne seront pas exclus de la législation relative à l'ESPT lié au travail.



Linda Silas, présidente de la FCSII, se prépare à prendre la parole devant le Comité permanent des ressources humaines.



Marilyn Gladu, nouvelle porte-parole de l'opposition en matière de santé, et Linda Silas, présidente de la FCSII



Joël Lightbound, alors secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, avec Linda Silas, présidente de la FCSII

Ce qui nous attend en 2018

Une année chargée sur la Colline. Voici ce à quoi nous pouvons nous attendre :

- ▶ Le comité permanent de la santé de la Chambre des communes communiquera sous peu les conclusions de son rapport, depuis longtemps attendu, relativement à un régime national d'assurance-médicaments pour le Canada. Ce rapport va forger le discours autour du régime d'assurance-médicaments pour les années à venir. La FCSII sera aux premières lignes.
- ▶ Le projet de loi C-211, visant à élaborer un cadre fédéral relatif à l'ESPT, sera débattu au Sénat, et la FCSII va continuer à déployer des efforts pour que le projet de loi s'applique aussi au personnel infirmier.
- ▶ Les fonds fédéraux ciblés pour les soins à domicile et la santé mentale vont bientôt être versés aux provinces et aux territoires. La FCSII va continuer à revendiquer des réformes fondées sur les données probantes et visant à améliorer l'accès, la qualité et la sécurité.
- ▶ La FCSII va aussi continuer à mettre de l'avant, à Ottawa, la voix du personnel infirmier en exerçant des pressions pour obtenir des normes pancanadiennes et, ainsi, améliorer les normes en matière de santé et de sécurité au travail pour le personnel infirmier et mettre fin à la violence au travail.



INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU CANADA

On prend la parole

Actions en cours sur speakup.cfnu.ca



Les profits n'ont pas leur place dans le système d'approvisionnement en sang du Canada!

Le système d'approvisionnement en sang du Canada devrait être axé sur les personnes et non sur les profits.



Passez à l'action pour un régime national d'assurance-médicaments : un régime pour tous

Lorsque les patients ne peuvent pas payer leurs médicaments, les infirmières et les infirmiers sont souvent les premiers à voir les répercussions négatives sur la santé.



Passez à l'action et appuyez un modèle de soins à domicile axé sur la sécurité

Nous avons besoin d'une politique de sécurité à domicile, et d'un plus grand nombre d'infirmières dispensant des soins à domicile, si nous voulons diminuer les risques encourus quotidiennement par les patients et le personnel infirmier.



LA FÉDÉRATION
CANADIENNE
DES SYNDICATS
D'INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS

LE SAVOIR AU SERVICE
DU SAVOIR-FAIRE

fcsii.ca

2841, prom. Riverside | OTTAWA (ON) | K1V 8X7
Tél. : 613-526-4661 | Téléc. : 613-526-1023
Sans frais: 1-800-321-9821



@CFNU
@CFNUpresident



/NURSESUNIONS